



Le + syndical

SYNEP

Chantal Noisette, déléguée académique Nancy-Metz

chantal.noisette@wanadoo.fr

12 Novembre 2008 : CAEC

L'information la plus grave et la plus importante est **la fermeture de Saint Joseph – Laxou** à la rentrée prochaine. Cet établissement qui fut un élément phare pour Nancy se voit contraint de fermer ses portes pour différentes raisons dont le manque d'élèves. Notre région est sinistrée en matière de population et d'emplois. Depuis la fermeture de Ste Chrétienne - Metz, chaque année voit de nouvelles fermetures en matière d'établissement scolaire. L'avenir est donc bien préoccupant dans notre région.

8 Octobre 2008 : CAE

- Tout d'abord il a été constaté une baisse de 1120 élèves pour les 4 départements ce qui entraînera une perte de postes pour la prochaine rentrée. Il faut donc s'attendre à une limitation de postes aux concours. Ces baisses sont proportionnelles à celles de l'enseignement public.
- Réunion bilan du mouvement 2007 – 2008 : 378 personnes ont participé au mouvement et 248 ont eu satisfaction.
- Les fiches « bilan » ont été complétées et seront renvoyées à la CNE pour analyse avec celles des autres CAE.

N'oubliez pas de consulter les panneaux administratifs dans vos établissements car le rectorat vient d'envoyer les tableaux pour les différents avancements.

2 Octobre 2008 : CNE

Elaboration des documents envoyés aux différentes CAE pour pouvoir dresser un bilan du mouvement.

29 août : CCMA

Confirmation des nominations des maîtres suite à la CAE ; les postes restés vacants sont proposés aux D.A.

22 août : CAE

Cette CAE a permis de donner les concernant les propositions de postes des lauréats CAER et de donner les précisions concernant les situations qui étaient encore imprécises en juillet.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Chantal Noisette, déléguée académique Nancy-Metz
chantal.noisette@wanadoo.fr

3 Juillet : CAE

Vérification des dernières propositions de postes et placement provisoire des maîtres catégorie F3 (susceptibles d'avoir un CDI)

2 Juillet 2008 : C.I.R.P.P. Alsace Lorraine (Commissions Interrégionales Paritaires de Prévoyance d'Alsace et de Lorraine)

Informations sur la situation au national

Temps de travail informel avec la CAIRPSA-CARPRECA

26 Juin 2008 : CNA (Commission Nationale d'Affectation)

19 Juin 2008 : CNE

Cette réunion de la Commission Nationale de l'Emploi a pour objet principal :

- L'adoption définitive du tableau des interprétations
- L'examen des projets de lettres et imprimés pour le mouvement 2009

10 Juin : CCMA

3 Juin : CAE

Etude des postes restés vacants et propositions pour les maîtres ayant un contrat définitif ayant les classifications A et B

26 Mai : CAE

Lecture des services et des maîtres retenus sur ceux ci

22 Mai : Réunion d'harmonisation des Chefs d'Etablissement

20 Mai :

Consultez les panneaux de vos salles du personnel car il y a des informations concernant les demandes d'aptitude à l'échelle de rémunération d'AECE, de Certifiés, d'Agrégés etc à faire pour la fin du mois ou suivant la demande, début juin.

7 Mai : LIMITE des ENVOIS DE DOSSIER de MUTATION

6 Mai CAEC



Le + syndical

SYNEP

Chantal Noisette, déléguée académique Nancy-Metz

chantal.noisette@wanadoo.fr

Le CAEC s'est réuni à Metz. Monsieur Maire, Président du CAEC, a présenté les avis du CODIEC pour la rentrée de septembre 2009 concernant les LP et LT.

Lors d'une réunion avec Monsieur le Recteur le 18 mars dernier, trois dossiers ont été ré-examinés suite au refus de l'ouverture de ces demandes pour la prochaine rentrée.

Il s'agit :

- Lycée La Providence à Dieuze qui demande l'ouverture d'une 1^{ère} année de BEP « Carrières sanitaires et sociales »
- Lycée Ste Jeanne d'Arc à Commercy pour l'ouverture d'une 1^{ère} année de Bac Pro 2 ans « Sécurité prévention »
- Lycée Charles de Foucauld à Nancy pour l'ouverture du BTS SP3S.

Ces ouvertures, si elles sont accordées, ne se feront que pour la rentrée suivante.

10 Avril 2008 CAE (Commission Nationale de l'Emploi)

Etude du mouvement 2008

Tous les enseignants de Cuvry et du Val d'Ajol ont pu être reclassés ainsi que la plupart des enseignants de Richemont. Pour la première fois les Chefs d'établissement ont dû utiliser l'aide au mouvement du rectorat que notre académie était la dernière à ne pas utiliser. De ce fait tous les postes ont été répertoriés par le rectorat et numérotés. La notion d'ensemble scolaire n'existant pas dans le public, tous les postes ont été répertoriés en séparant les emplois « collègue » de ceux du « lycée ».

2 Avril 2008 : CNE

La réunion de la CNE a permis la conclusion du travail de modification de l'Accord National Professionnel sur l'Organisation de l'Emploi des Maîtres des Etablissements Catholiques d'Enseignement du Second Degré ainsi que le classement des interprétations de cet accord.

Ces accords sont à publication et seront à la signature fin avril.

Congé de formation professionnelle des personnels du second degré des établissements privés pour l'année scolaire - : 2008-2009.

Références :

- Décret n° 85-607 du 14 juin 1985 modifié relatif à la formation professionnelle.
- Décret n° 96-1104 du 11 décembre 1996 relatif au calcul de l'indemnité forfaitaire mensuelle des bénéficiaires de congés de formation professionnelle.

En application du titre III du décret n°85-607 du 14 juin 1985 modifié, les

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Chantal Noisette, déléguée académique Nancy-Metz

chantal.noisette@wanadoo.fr

enseignants peuvent demander à bénéficier d'un congé pour suivre des actions en vue de leur formation personnelle.

Les actions choisies doivent avoir reçu l'agrément de l'Etat (arrêté du 23 juillet 1981). Cet agrément n'est pas requis lorsque l'action est organisée par un établissement public.

Le temps passé en congé de formation est pris en compte dans l'ancienneté générale des services.

Les congés de formation sont accordés dans la limite des crédits disponibles après consultation de la Commission Consultative Mixte Académique (CCMA).

Les maîtres contractuels titulaires d'un contrat provisoire ou définitif doivent être en position d'activité et avoir accompli au moins trois années de services effectifs.

Les intéressés perçoivent pendant la durée du congé une indemnité mensuelle forfaitaire égale à 85% du traitement brut et de l'indemnité de résidence afférents à l'indice qu'ils détenaient au moment de leur mise en congé (indice brut plafonné à 651 soit indice net majoré 543). La durée de versement de cette indemnité est limitée à 12 mois.

L'Etat rémunère uniquement les maîtres pendant leur congé de formation et n'assure pas la prise en charge financière des formations...

27 Mars 2008

Reçu circulaire du Recteur de notre académie concernant le Bac Professionnel en 3 ans pour expliquer les objectifs de cette réforme et donner des informations pour l'accompagnement pédagogique des équipes pour chaque discipline d'enseignement général ou filière professionnelle.

25 Mars 2008

Petit « Pense bête » :

- Pensez au personnel AES et d'éducation concernant la coïncidence du 1^{er} mai avec le jeudi de l'Ascension ! D'après la convention collective les jours fériés sont chômés et payés. Il faut que le comité d'entreprise soit consulté à ce sujet.

13 MARS 2008 CAE (Commission Nationale de l'Emploi)

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Chantal Noisette, déléguée académique Nancy-Metz

chantal.noisette@wanadoo.fr

Etudes des dossiers en provenance des autres académies afin de les codifier.

Quelques nouvelles :

Les vacances furent fructueuses : Toutes les personnes contactées par téléphone et par mail dans les différentes académies ont accepté de représenter notre syndicat soit dans les CAE soit dans les commissions de suivie des caisses de prévoyance. Merci à eux.

6 Mars CNE

Poursuite du toilettage des accords nationaux pour l'Emploi des Maîtres. Il est rappeler que les HSA ne peuvent pas toucher les postes des contractuels. Ces accords seront à signer début avril

5 MARS 2008 CAEC

Point sur la rentrée de septembre 2008

Depuis le 14 février, les Chefs d'Etablissement ont eu connaissance des ouvertures ou des refus d'ouvertures de section. Lorread se voit accorder 18h supplémentaires et des moyens supplémentaires ont été également donnés aux deux UPI.

Il semblerait que le passage du Bac Pro en 3 ans ait facilité l'ouverture de sections tout en aidant la restructuration des établissements. Néanmoins, Monsieur Maire a demandé un rendez-vous au Recteur afin d'étudier d'autres ouvertures en particulier, le Bac Pro Sécurité à Commercy et il devrait le rencontrer le 18 mars prochain.

Concernant le reclassement des professeurs en perte de contrat suite à la fermeture des établissements de la région messine, il semblerait qu'il n'y ait aucune difficulté importante dans la mesure où il y aurait des postes vacants.

Préparation de la rentrée de septembre 2009

Les demandes refusées cette année seront largement maintenues mais il faudra également s'inquiéter de l'ouverture de CAP pour les élèves qui souhaitent s'arrêter au bout de 2 ans.

La prochaine réunion se tiendra le 6 mai à 18H

13 FEVRIER 2008 CAE (Commission Nationale de l'Emploi)

- 1) Monsieur FAUX rappelle le nombre de suppressions de postes pour la rentrée 2008 :
 - 31 ETP devant élèves soit un total de 600,78 h
 - 4 postes en moyen de remplacement
 - 9 postes en moyen de remplacement transformés en HSA

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Chantal Noisette, déléguée académique Nancy-Metz

chantal.noisette@wanadoo.fr

Nous avons 6,11 % HSA dans notre académie correspondant à la moyenne nationale ce qui limite à 31 suppressions de postes.

En revanche la fermeture des 3 établissements pour la rentrée 2008 ne facilitera pas les mutations pour convenance personnelle entre autres.

- Collège Saint Vincent de Paul, Cuvry : 24 enseignants concernés dont 22 titulaires, 2 délégués rectoraux. Cela représente 17 contrats et 5 pertes d'heures.
- LP Marcel Legros : concerne 8 enseignants dont 4 agréments définitifs et 4 délégués d'auxiliaires.
- Collège privé St Charles : concerne 11 enseignants dont 7 titulaires, 4 DA soit 8 temps complets et 3 pertes d'heures.

2) Etudes des demandes de mutations inter et intra académiques.

Après la réunion générale de la CAE, les membres se réunissent en commissions pour étudier les demandes de mutations inter (80 dossiers) et intra académiques (environ 180 dossiers) afin d'attribuer le classement B5 ou B6.

10 JANVIER 2008 CAEC

Monsieur Maire avait demandé cette réunion pour nous tenir au courant des « nouveautés » suite à la réunion des présidents à Paris ; l'Enseignement Catholique demande massivement le secteur tertiaire en 3 ans alors que l'Enseignement Public freine.

A cette réunion il a été rappelé que la mise en place des Bacs Pros en 3 ans est expérimentale en septembre 2008, mais il apparaît que certains rectorats imposent l'implantation de ces bacs, ce qui est illégal.

Dans notre académie rien ne sera décidé avant le 23 janvier concernant les ouvertures des nouvelles sections. De même cette réforme de Bac Pro est un problème pour les établissements n'ayant que quelques BEP mais pas de Bac Pro à l'heure actuelle.

D'autre part il semblerait que la ponction concernant les emplois serait moins importante : elle serait des 30 à 40 ETP. A cela s'ajoute les fermetures de Cuvry, Le Val d'Ajol et pour terminer le Centre Marcel Legros.

Concernant les DA une circulaire va sortir d'ici peu pour les DA en poste depuis 6 ans.

12 décembre 2007

Assemblée Générale de FORMIRIS EST

Comme chacun le sait, les Hautes Sphères de l'Enseignement Catholique, ont préconisé les Associations Territoriales en remplacement des différentes ARPEC en mai 2005. Dans un souci d'économie et dans une méconnaissance totale des réalités régionales, il a donc fallu créer Formiris Est qui regroupe les anciennes ARPEC de Lorraine, Bourgogne, Alsace et Franche Comté. Les Arpec de Bourgogne et de Franche-Comté ont fusionné en novembre 2005 alors que les deux autres, pour obéir au droit local, l'ont fait : en 2006 pour l'Alsace et le

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Chantal Noisette, déléguée académique Nancy-Metz

chantal.noisette@wanadoo.fr

6 décembre 2007 pour notre région. De ce fait, la présentation des comptes ne reflète pas encore le territoire entier mais il est à noter, l'importance des frais de fonctionnement, sans compter la perte de temps pour les différents membres qui doivent jongler entre Besançon, Strasbourg, Nancy etc...

6 décembre 2007

CNE

Etude des réponses des différentes CAE afin de faire un bilan du mouvement 2007.

Les fiches pour les mouvements intra et inter académies ont été refaites ou simplifiées. Tous les maîtres désirant faire une demande de mutation doivent retirer les dossiers dans les établissements où ils ont un contrat et veiller à les retourner pour le **19 janvier au plus tard** à la CAE. Avec les vacances, soyez vigilants et vérifiez que tous les documents nécessaires s'y trouvent.

5 décembre 2007

CAEC :

Monsieur Maire, Président du CAEC, a fait part de son inquiétude et celles des autres Directeurs Diocésains concernant le nombre de suppressions de postes qui seraient entre 70 & 80 ETP (équivalent temps plein) pour notre région et il a annoncé la fermeture de deux établissements : Cuvry en Moselle et le Collège du Val d'Ajol dans les Vosges pour la rentrée 2008 – 2009.

Les pertes de contrat dues à ces fermetures et la réforme concernant les bacs pro en 3 ans (au lieu de 4 ans) ne seront pas compensés par les départs en retraite. Cette réforme aura un impact dès cette année mais il sera plus important dans deux ou trois ans avec une répercussion sur les 1^{ère} d'adaptation qui disparaîtront et une remise en question des sections STG qui seraient englobées dans un bac général.

26 novembre 2007

Commission de suivi de la Prévoyance :

La FNOGEC a confié au groupe ARRA un suivi des comptes des Caisses de Prévoyance. Étant donné que c'est leur première année de fonctionnement suite à la réforme, il apparaît de grandes disparités entre elles. Une étude doit être réalisée par ce groupe afin d'analyser les disparités : ont-elles provisionné les sinistres de la même façon ?

10 octobre 2007

CAE :

La Lorraine fait partie des sept académies perdant encore des élèves, et a perdu 3300 élèves. Pour l'enseignement privé, on remarque une baisse

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU ROCHER 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Chantal Noisette, déléguée académique Nancy-Metz

chantal.noisette@wanadoo.fr

de 363 élèves tous niveaux confondus, correspondant à la moitié de l'année dernière, seuls les départements de Meuse et Moselle progressent.

Notre Commission académique a traité les dossiers de **367** candidats à la mutation, avec une saisine pour confirmation de priorité et une autre pour un respect de priorité.

Une liste des DA avec leur ancienneté a été fournie aux Chefs d'établissement pour combler les 157 postes restés vacants mais ceux-ci regrettent de ne pas avoir les numéros de téléphone pour pouvoir joindre ces maîtres, le plus rapidement possible.

12 septembre 2007

CAEC : la réunion du CAEC s'est tenue à Nancy afin de préparer la rentrée 2008-2009 dans les LP et LT, suite notamment à la réforme des BEP « Métiers du Secrétariat » et « Métiers de la Comptabilité ».

- Le retrait de 1400 ETP pour l'enseignement privé sous contrat risque de se traduire par une ponction importante pour la Lorraine et par une menace sérieuse sur les sections et groupes à faible effectif.
- Forfaits « TOS » : le transfert d'une partie de l'état vers les collectivités territoriales a entraîné des retards importants dans les versements, entraînant ainsi des problèmes de trésorerie pour certains.
- Lors des rencontres avec le Conseil Régional il a été étudié le plan pluriannuel d'investissement dans les lycées, avec les derniers ajustements du PPI actuel (2005-2007) et l'utilisation du reliquat (opérations non réalisés) et la finalisation du PPI (2008 – 2010).

Toutes les demandes d'évolutions de structure dans les établissements pour la rentrée 2008 seront étudiées par chaque CODIEC puis pas le CAEC lors de la prochaine réunion du 5 décembre.

3 septembre 2007

Bonne rentrée à tous et voici un rappel pour les heures de 1ères chaires

Les heures de 1ères chaires sont attribuées comme avant. Le décret de 50 restant le seul applicable à cette réduction.

Donc 6 heures au moins devant élèves de classes de 1ères Terminales, BTS ou CPGE (hors pondération). La circulaire de rentrée des réductions et majoration de service est consultable au sein de l'établissement où vous travaillez.

3 juillet 2007

En Lorraine, seulement deux promotions à la hors classe Agrégés : en Allemand, Madame Houillon de Jeanne d'Arc, Remiremont et en Anglais, Madame Loizeau de Jean XXIII, Montigny-les-Metz. Toutes nos félicitations à ces deux professeurs.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Chantal Noisette, déléguée académique Nancy-Metz

chantal.noisette@wanadoo.fr

28 juin 2007

Réunion de la Commission Nationale d'Affectation où il sera étudié les dossiers des maîtres n'ayant pas de poste dans leur académie pour la rentrée prochaine afin de communiquer leur dossier aux autres académies.

21 Mai 2007

La CAE de Nancy-Metz s'est réunie ce jour, pour faire le point sur les mutations acceptées par les Chefs d'Etablissement et pour vérifier que les priorités ont été bien respectées lors de ces décisions. La CCMA du 6 juin entérinera les propositions faites.

18 Mai 2007

Elections à la DUP au LP& LEGT Anne de Méjanès , Metz :

Victoire pour notre syndicat qui, pour la 1^{ère} fois, a réussi à remporter 2 sièges sur 3 pour le collège "cadres" au détriment de la CFTC et de la CFDT.

Un grand merci à tous ceux et celles qui nous ont fait confiance.

16 MAI 2007

Réunion d'harmonisation des Chefs d'établissement, pour les mutations

27 AVRIL 2007

A la Commission Nationale de l'Emploi (CNE) du 26 avril, il a été précisé que la nouvelle circulaire n'annule pas celle de novembre 2005. Les heures de laboratoire existent toujours et il n'y a aucune modification concernant les heures d'associations sportives. Elles peuvent être attribuées et l'Inspection aura des directives pour les contrôler .

26 avril 2007

CANDIDATURES AUX EMPLOIS D'ENSEIGNANTS DANS LES LYCEES ET COLLEGES PRIVES SOUS CONTRAT

Les enseignants des lycées et collèges sous contrat avec l'Etat sont nommés et gérés par les services académiques -bureau DPE/6- sous 2 statuts :

-**les maîtres contractuels** à titre provisoire puis définitif lauréats des concours d'enseignement

-**les délégués auxiliaires** appelés à occuper des services d'enseignement vacants qui n'ont pas été confiés à des maîtres contractuels dans le cadre du mouvement ou à remplacer des maîtres pendant leurs absences pour congés parentaux, de maladie, de maternité ou de formation.

Le rectorat de Nancy-Metz ne gère pas le fichier des candidats aux emplois d'enseignants dans le privé sous contrat.

Ce fichier est constitué par l'enseignement catholique et les chefs d'établissement s'adressent à la Direction diocésaine quand ils entreprennent une recherche de candidats.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Chantal Noisette, déléguée académique Nancy-Metz

chantal.noisette@wanadoo.fr

Les conditions à remplir :

Les candidats doivent justifier de **la licence ou d'un titre équivalent (bac + 3) permettant de se présenter aux concours CAPES, CAPET ou PLP.**

Pour les disciplines technologiques enseignées en lycée professionnel pour lesquelles il n'existe pas de licence, le BTS ou DUT correspondant est exigé et n'autorise pas à enseigner en lycée. **Dans tous les cas les diplômes doivent correspondre à la discipline enseignée.**

Les chefs d'établissement proposent les candidatures retenues au rectorat et la nomination n'est effective qu'après édition de l'arrêté de nomination.

Les candidats étrangers hors communauté européenne peuvent se présenter au CAFEP (concours externe correspondant aux concours de l'enseignement public CAPES-CAPET-PLP) et présenter leur candidature pour des suppléances ou remplacements.

Ils devront déposer au Rectorat DPE/6 une demande d'autorisation d'enseigner, présenter l'original du titre de séjour autorisant son titulaire à travailler, et fournir un CV et la photocopie du diplôme le plus élevé, rédigé en français ou traduit, le cas échéant.

Les candidatures sont à adresser POUR TOUTE L'ACADEMIE à la :

DIRECTION DIOCESAINE DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE 55

4 place CHATEL BP 259

55106 VERDUN CEDEX

Tél : 03.29.84.38.99

Mel : ddec55@scolalor.tm.fr

16 avril 2007

Candidatures à la liste d'aptitude au Tour Extérieur AGREGÉ - CERTIFIÉ – P.EPS (2006-2007)

Suite à la CCMA du 5-12-2006, les dossiers ont été transmis au ministère. Les arrêtés ministériels du 2 avril n'ont promu **aucun** maître de notre académie.

2 mai 2007

Date limite du dépôt des dossiers de candidature auprès des chefs d'établissement

10 avril 2007

Pour le mouvement de l'emploi, publication des services vacants ou susceptibles de l'être.

04 avril 2007

Lors de la Commission de l'Emploi le 28 mars 2007, le Président a confirmé l'accord de reconversion pour les 7 enseignants en perte de contrat dû à la fermeture de sections. Ces enseignants garderont leur échelle de rémunération mais devront suivre une formation dont la durée dépendra de la filière choisie. Leurs dossiers de mutation ont été classés en A2 (perte de contrat) suite à un vote à l'unanimité. De même le rectorat accorde 12 reconversions pour l'année 2008. La Commission a dû traiter 39 dossiers classés A1, A2, A3, c à d pertes de contrat ou pertes d'heures.

28 mars 2007

La CAE de l'académie Nancy-Metz se réunit le 28 mars pour étudier les demandes de mutations.

Ce mouvement risque d'être difficile puisque la Lorraine a le triste record d'avoir à retrouver 11 postes équivalent temps plein pour l'enseignement privé. De plus la fermeture de certaines sections (électronique, génie mécanique productique) entraîne la reconversion de 7 enseignants.

SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT PRIVE

Maison de la CFE-CGC 63 RUE DU Rocher 75008 PARIS

tél. : 01 55 30 13 19 – Fax : 01 55 30 13 20 – Email : synep@cfecgc.fr



Le + syndical

SYNEP

Chantal Noisette, déléguée académique Nancy-Metz

chantal.noisette@wanadoo.fr

26 mars 2007

CPA

POUR LES MAITRES CONTRACTUELS OU AGREES A TITRE DEFINITIF NES EN 1944, 45, 46, 47 et 1948 ADMIS AU BENEFICE DE LA CPA AVANT LE 1ER JANVIER 2004 QUI NE TOTALISERAIENT PAS LE NOMBRE DE TRIMESTRES EXIGES POUR UNE RETRAITE A TAUX PLEIN IL EST POSSIBLE A TITRE DEROGATOIRE DE PROLONGER LEUR ACTIVITE

MERCI DE ME COMMUNIQUER LES NOMS DES MAITRES CONCERNES ET DE ME TRANSMETTRE UN COURRIER DE LEUR PART

23 janvier 2007

Grille des notations administratives des maîtres contractuels.

Contactez-moi pour avoir les statistiques des notes attribuées en 2005-2006.